Alternance en M2 - Questions, témoignages

Par **Bapthemis**, le **17/07/2014** à **12:14**

Bonjours à toutes et à tous,

Je m'apprête à entrer en M2 de droit de l'immobilier et de la construction, l'opportunité de poursuivre mes études en alternance s'offre à moi, néanmoins je me pose plusieurs questions et je me permets de me tourner vers vous afin de trouver quelques réponses et/ou témoignages.

Déjà est ce que les étudiants en alternance doivent fournir le même travail "scolaire" que les autres étudiants ? Logiquement non, mais ...

Ensuite, pensez vous que cela puisse être handicapant pour une poursuite d'étude post - M2 ?

Enfin, si quelqu'un avait un témoignage, ce serait vraiment super ... !

Je vous remercie par avance de vos réponses,

Bonne journée ! [smile4]

Par **bulle**, le **17/07/2014** à **18:25**

Bonjour,

Dans la mesure où vous précisez que vous avez l'opportunité de faire de l'alternance, je suppose que votre M2 propose soit un stage de longue durée à la fin de l'année, soit de l'alternance. Si c'est le cas, sachez que vous serez traité comme vos camarades donc oui il faudra fournir la même masse de travail.

Que souhaitez-vous faire comme "études post M2"? Doctorat?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés